

(1)

(N° 90.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1888.

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux
publics (1).

AMENDEMENT.

Les soussignés ont l'honneur de proposer à l'article 22 littéra *E* du Budget
amendé :

« Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) » , au
lieu de 25,000 francs : 50,000 francs).

ERN. MÉLOT.

H. CARTUYVELS.

AUG. DOUCET.

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.

EUG. DUMONT.

B^{on} GEORGES SNOY.

(1) Budget, n° 98, VII (session de 1886-1887).
Amendements du Gouvernement, n° 5, VII et 86.
Rapport, n° 75.